

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2011

PRESENTS :

M. ROSIER : Maire
Mesdames WALLEZ, LEMMEN, et Messieurs CAPELLE, BARUCCI : Adjoints
Messieurs VICENTE, MAUGARS: Conseillers Délégués
Mesdames MUTTE, DEMULDER, et Messieurs : BIENFAIT, PHILIPPE, POT, LEPEURIEN,
DROUSIE ET HORGNIES : Conseillers

Madame HAUTION : Directrice Générale des Services

EXCUSÉES :

Mmes LONGCHAMP, BREJON

I – Programme Investissement 2011(annexe 1)

M. Le Maire présente à l'assemblée le bilan des principaux projets inscrits en section d'investissement :

- remplacement des chéneaux école et SDF Place de Nice
- remplacement des gouttières de l'église
- remplacement des châssis école et Paul Langevin
- construction des ateliers municipaux et locaux sociaux
- réalisation de locaux et stockage
- vidéo surveillance mairie – Agence Postale
- médiathèque

M. Le Maire informe l'assemblée de l'évolution de chacun de ces projets et précise qu'il y a lieu de se prononcer sur le choix des menuiseries des châssis de l'école Paul Langevin.

Après discussion et examen des coûts de ces opérations, le Conseil Municipal décide de porter son choix sur portes et châssis en Alu Bordeaux et stores occultants selon orientation Est –Sud.

II –Taxe d'aménagement communale : fixation taux

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

*Le conseil municipal,
Oui l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré*



- d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

Taux 5% pour 13

Taux 3% pour 2

III- Réserve parlementaire 2012

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder au remplacement des menuiseries de l'école Maternelle Paul Langevin. Pour la réalisation de ces travaux, la commune peut solliciter l'aide du député dans le cadre de la réserve parlementaire.

*Le conseil municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré*

- **SOLLICITE** l'aide du député dans le cadre de la réserve parlementaire pour les travaux de menuiseries de l'école Paul Langevin de Recquignies.

Fait le 24.11.2011

Diffusion :

Membres du conseil municipal
Classeur élus
Mme Haution
Secrétariat de Direction
Comptabilité
Service technique
Etat-civil
Registre
Affichage

